

L'agenda des abonnés Kheox : pour retrouver **tous les services associés à votre abonnement**.

Restons connectés.



En partenariat avec Moniteur Juris et achatpublic.info

RENDEZ-VOUS EXPERTS MARDI 14 DÉCEMBRE À 14H30

Le BIM dans les projets de construction publique : enjeux et points d'attention

Le BIM permet d'envisager l'ouvrage à toutes les étapes de son cycle de vie : les besoins en matière d'exploitation et de la gestion sont anticipés dès la conception de l'ouvrage, le travail collaboratif favorise la conception, sa gestion est optimisée grâce à la maquette numérique... En outre, son utilisation permet notamment l'économie des coûts de réalisation.

Le BIM soulève néanmoins un certain nombre d'interrogations : est-il possible et opportun d'imposer du recours au BIM dans un marché public ? Quelles sont les caractéristiques de la gestion contractuelle du processus BIM ? Quels sont les impacts du BIM sur les missions et les responsabilités des intervenants ? Comment s'effectue la gestion de la propriété intellectuelle et des données... ?

Autant de sujets que **Laurent Bidault**, avocat au barreau de Paris et auteur de l'ouvrage [Guide d'une opération de construction publique en BIM](#) (Éditions Le Moniteur), abordera au cours de ce webinaire.

Ce webinaire s'adresse tant aux maîtres d'ouvrage qu'aux maîtres d'œuvre et entreprises acteurs de la conception, de la réalisation et de l'exploitation d'un ouvrage public.

[JE M'INSCRIS](#)



[J-2] RENDEZ-VOUS EXPERTS JEUDI 9 DÉCEMBRE À 9H30

Lean construction : l'excellence opérationnelle au service de la construction

Le Lean construction est une philosophie visant à la création de valeur pour le client par l'élimination des gaspillages, qui s'appuie sur des outils collaboratifs de gestion de projet et qui s'inscrit dans une démarche systématique et rigoureuse d'amélioration continue.

S'éloignant des solutions coûteuses, cette démarche vertueuse se base sur le pragmatisme, le bon sens et l'anticipation. L'ingénierie de planification accolée à la structuration organisationnelle des projets de construction permet de sécuriser le triptyque « qualité – coût – délai » des opérations de construction. L'objectif est de produire de manière plus sûre et plus profitable pour tous en assurant une meilleure qualité et des délais fiabilisés.

La mise en flux et en rythme des travaux entraîne des effets bénéfiques dans la planification et le pilotage. Les zones sans activité sont limitées et les entreprises se succèdent dans un ordonnancement construit ensemble et contractualisé dans le planning « chemin de fer » du projet. Les résultats attendus sont une diminution mécanique des temps de réalisation, une qualité accrue des ouvrages et une sérénité

retrouvée des équipes de maîtrise d'œuvre.

Ce webinaire sera l'occasion de présenter cette méthode de travail et ses avantages pour les projets de construction.

Intervenant :

• **Alexandre Docteur** est chef de projet Lean construction depuis 2019 chez DELTA PARTNERS. Il accompagne de nombreux projets de construction en France et en Europe sur les sujets suivants : fiabilisation des délais de construction, amélioration des interfaces, visualisation des chemins critiques, management de chantier, ingénierie de planification, OPC Lean.

JE M'INSCRIS



ACOUSTIQUE, APPAREILS SANITAIRES, ASCENSEURS, BÉTON, CIMENT, ÉLECTRICITÉ, ISOLATION THERMIQUE... DE NOUVELLES NORMES DISPONIBLES

47 textes normatifs ont récemment été publiés, ils concernent les thèmes suivants :

C – Électricité

• NF EN IEC 61936-1 (août 2021 – indice de classement : C 13-000-1) : Installations électriques de puissance de tension supérieure à 1 kV en courant alternatif et 1,5 kV en courant continu – Partie 1 : courant alternatif.

▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

• FD C 17-205 (septembre 2017 – indice de classement : C 17-205) : Installations électriques extérieures – Détermination des sections des conducteurs et choix des dispositifs de protection, modifiée par les amendements A1 (mars 2019) et A2 (septembre 2020).

▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

• NF EN 62446-1 (janvier 2017 – indice de classement : C 57-346-1) : Systèmes photovoltaïques (PV) – Exigences pour les essais, la documentation et la maintenance – Partie 1 : Systèmes connectés au réseau électrique – Documentation, essais de mise en service et examen, modifiée par l'amendement A1 (octobre 2018).

• NF EN 62852 (juin 2015 – indice de classement : C 57-352) : Connecteurs pour applications en courant continu pour systèmes photovoltaïques – Exigences de sécurité et essais, modifiée par l'amendement A1 (mai 2020).

▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

• NF EN 50559 (mai 2013 – indice de classement : C 73-159) : Chauffage électrique de locaux, chauffage par le sol, caractéristiques de performance – Définitions, méthode d'essai, calibrage et symboles de formule, modifiée par l'amendement A1 (avril 2020).

▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

• NF EN 50193-1 (décembre 2016 – indice de classement : C 73-193-1) : Chauffe-eau électriques instantanés – Méthodes de mesure de l'aptitude à la fonction – Partie 1 : exigences générales, modifiée par l'amendement A1 (août 2020).

▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

• NF EN 50193-2-1 (juillet 2016 – indice de classement : C 73-193-2-1) : Chauffe-eau électriques instantanés – Partie 2-1 : méthodes de mesure de l'aptitude à la fonction – Chauffe-eau électriques instantanés multifonctions, modifiée par l'amendement A1 (août 2020).

▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

• NF EN 50193-2-2 (mars 2017 – indice de classement : C 73-193-2-2) : Chauffe-eau électriques instantanés – Partie 2-2 : exigences d'aptitude à la fonction – Chauffe-eau instantané de douches à un seul point d'utilisation – Efficacité, modifiée par l'amendement A1 (août 2020).

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF EN 50440](#) (novembre 2015 – indice de classement : C 73-440) : Efficacité des chauffe-eau électriques à accumulation et méthodes associées, modifiée par l'amendement A1 (août 2020).

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF EN 60335-2-21](#) (novembre 2004 – indice de classement : C 73-821) : Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-21 : Règles particulières pour les chauffe-eau à accumulation, modifiée par les amendements A1 (mai 2005) et A2 (mars 2009).

• [NF EN 60335-2-35](#) (avril 2016 – indice de classement : C 73-835) : Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-35 : exigences particulières pour les chauffe-eau instantanés, modifiée par l'amendement A1 (décembre 2019).

• [NF EN 60335-2-51](#) (septembre 2005 – indice de classement : C 73-851) : Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-51 : règles particulières pour les pompes de circulation fixes pour installations de chauffage et de distribution d'eau, modifiée par les amendements A1 (septembre 2008) et A2 (octobre 2012).

• [NF EN 60335-2-60](#) (septembre 2005 – indice de classement : C 73-860) : Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-60 : règles particulières pour les baignoires à système de brassage d'eau, modifiée par les amendements A1 (octobre 2005), A2 (janvier 2009), A11 (juillet 2010) et A12 (juillet 2010).

• [NF EN 60335-2-84](#) (novembre 2005 – indice de classement : C 73-884) : Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-84 : règles particulières pour toilettes, modifiée par les amendements A1 (septembre 2008) et A2 (juillet 2019).

• [NF EN IEC 63044-4](#) (août 2021 – indice de classement : C 90-410-4) : Systèmes électroniques pour les foyers domestiques et les bâtiments (HBES) et systèmes de gestion technique du bâtiment (SGTB) – Partie 4 : exigences générales de sécurité fonctionnelle pour les produits destinés à être intégrés dans les HBES et SGTB.

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF EN IEC 63044-5-1](#) (novembre 2019 – indice de classement : C 90-410-5-1) : Systèmes électroniques pour les foyers domestiques et les bâtiments (HBES) et systèmes de gestion technique du bâtiment (SGTB) – Partie 5-1 : exigences générales CEM, condition et montage d'essais.

• [NF EN IEC 63044-5-2](#) (novembre 2019 – indice de classement : C 90-410-5-2) : Systèmes électroniques pour les foyers domestiques et les bâtiments (HBES) et systèmes de gestion technique du bâtiment (SGTB) – Partie 5-2 : exigences CEM relatives aux HBES/SGTB destinés à être utilisés dans des environnements résidentiels, commerciaux et de l'industrie légère.

• [NF EN IEC 63044-5-3](#) (novembre 2019 – indice de classement : C 90-410-5-3) : Systèmes électroniques pour les foyers domestiques et les bâtiments (HBES) et systèmes de gestion technique du bâtiment (SGTB) – Partie 5-3 : exigences CEM relatives aux HBES/SGTB destinés à être utilisés en environnement industriel.

• [NF EN 50174-1](#) (juin 2018 – indice de classement : C 90-480-1) : Technologies de l'information – Installation de câblages – Partie 1 : Spécification de l'installation et assurance de la qualité, modifiée par l'amendement A1 (juillet 2020).

D – Économie domestique – Hôtellerie – Ameublement – Aménagements

• [NF D 11-201](#) (octobre 2021 – indice de classement : D 11-201) : Équipement sanitaire – Lavabos – Conditions de montage et d'installation pour l'insertion des personnes handicapées.

► [Lire l'actu-veille associée](#)

• [NF D 12-203](#) (octobre 2021 – indice de classement : D 12-203) : Appareils sanitaires – Réservoirs de chasse pour cuvette de WC.

► [Lire l'actu-veille associée](#)

P – Bâtiment et génie civil

• [NF EN 15643](#) (juin 2021 – indice de classement : P 01-061) : Contribution des ouvrages de construction au développement durable – Cadre pour l'évaluation des bâtiments et des ouvrages de génie civil.

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF P 15-302](#) (août 2021 – indice de classement : P 15-302) : Liants Hydrauliques – Ciments à usage tropical – Composition, spécifications et critères de conformité.
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF EN 15743+A1](#) (juin 2015 – indice de classement : P 15-313) : Ciment sursulfaté – Composition, spécifications et critères de conformité.

- [NF P 15-317](#) (octobre 2021 – indice de classement : P 15-317) : Liants Hydrauliques – Ciments pour travaux à la mer.
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF P 18-545](#) (octobre 2021 – indice de classement : P 18-545) : Granulats – Élément de définition, conformité et codification.
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [FD P 18-717](#) (août 2021 – indice de classement : P 18-717) : Eurocode 2 – Calcul des structures en béton – Guide d'application des normes NF EN 1992.
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF EN 1994-1-2](#) (février 2006 – indice de classement : P 22-412-1) : Eurocode 4 – Calcul des structures mixtes acier-béton – Partie 1-2 : règles générales – Calcul du comportement au feu, modifiée par l'amendement A1 (juin 2014).

- [NF EN 14471+A1](#) (février 2015 – indice de classement : P 51-331) : Conduits de fumée – Système de conduits de fumée avec conduits intérieurs en plastique – Prescriptions et méthodes d'essai.

- [NF EN ISO 11855-1](#) (août 2021 – indice de classement : P 52-620-1) : Conception de l'environnement des bâtiments – Systèmes intégrés de chauffage et de refroidissement par rayonnement – Partie 1 : définitions, symboles et critères de confort.
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF EN ISO 20326](#) (octobre 2018 – indice de classement : P 62-309) : Revêtements de sol résilients – Spécifications des panneaux de plancher/assemblages pour pose flottante, modifiée par l'amendement A1 (septembre 2020).
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF ISO 11638](#) (août 2020 – indice de classement : P 62-509) : Revêtements de sol résilients – Revêtements de sol hétérogènes sur mousse à base de poly(chlorure de vinyle) – Spécification. [Retirage]

- [NF DTU 45.4 P1-1-1](#) (octobre 2021 – indice de classement : P 75-501-1-1-1) : Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur en bardage rapporté avec lame d'air ventilée – Partie 1-1-1 : cahier des clauses techniques types – Spécifications communes.
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF DTU 45.4 P1-1-2](#) (octobre 2021 – indice de classement : P 75-501-1-1-2) : Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur en bardage rapporté avec lame d'air ventilée – Partie 1-1-2 : cahier des clauses techniques types – Parement extérieur en panneaux stratifiés HPL.
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF DTU 45.4 P1-2](#) (octobre 2021 – indice de classement : P 75-501-1-2) : Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur en bardage rapporté avec lame d'air ventilée – Partie 1-2 : critères généraux de choix des matériaux.
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF DTU 45.4 P2](#) (octobre 2021 – indice de classement : P 75-501-2) : Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur en bardage rapporté avec lame d'air ventilée – Partie 2 : cahier des clauses administratives spéciales types.
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF EN 81-22](#) (septembre 2021 – indice de classement : P 82-400) : Règles de sécurité pour la construction et l'installation des ascenseurs – Ascenseurs pour le transport de personnes et d'objets – Partie 22 : ascenseurs et ascenseurs de charge avec voie de déplacement inclinée.
▶ [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF P 94-282](#) (mars 2009 – indice de classement : P 94-282) : Calcul géotechnique – Ouvrages de soutènement – Écrans, modifiée par les amendements A1 (février 2015) et

A2 (novembre 2020).

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF P 98-351](#) (août 2021 – indice de classement : P 98-351) : Cheminements – Insertion des personnes handicapées – Éveil de vigilance – Caractéristiques, essais et règles d'implantation des dispositifs podotactiles au sol d'éveil de vigilance à l'usage des personnes aveugles ou malvoyantes.

► [Lire l'actu-veille associée](#)

S – Industries diverses

- [NF ISO 22955](#) (octobre 2021 – indice de classement : S 31-210) : Acoustique – Qualité acoustique des espaces de bureaux ouverts.

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF S 61-932](#) (juillet 2015 – indice de classement : S 61-932) : Systèmes de sécurité incendie (SSI) – Règles d'installation du système de mise en sécurité (SMSI), modifiée par les amendements A1 (mars 2018), A2 (décembre 2018) et A3 (avril 2019).

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [NF EN 54-2](#) (décembre 1997 – indice de classement : S 61-982) : Systèmes de détection et d'alarme incendie – Partie 2 : équipement de contrôle et de signalisation, modifiée par l'amendement A1 (janvier 2007).

- [NF EN 17446](#) (août 2021 – indice de classement : S 62-446) : Systèmes d'extinction d'incendie dans les cuisines professionnelles – Conception du système, documentation et exigences d'essai.

► [Lire l'actu-veille associée](#)

X – Normes fondamentales – Normes générales

- [NF EN ISO 14044](#) (octobre 2006 – indice de classement : X 30-304) : Management environnemental – Analyse du cycle de vie – Exigences et lignes directrices, modifiée par les amendements A1 (février 2018) et A2 (octobre 2020).

► [Lire l'actu-veille associée](#)

- [FD X 50-176](#) (août 2017 – indice de classement : X 50-176) : Outils de management – Management des processus – Guide de mise en œuvre.

- [NF X 60-012](#) (août 2006 – indice de classement : X 60-012) : Maintenance – Termes et définitions des éléments constitutifs des biens et de leur approvisionnement.

- [NF EN 12464-1](#) (août 2021 – indice de classement : X 90-003-1) : Lumière et éclairage – Éclairage des lieux de travail – Partie 1 : lieux de travail intérieurs.

► [Lire l'actu-veille associée](#)



GUIDE DE LA RÉGLEMENTATION POUR LES PROJETS DE BÂTIMENTS - GUIDE BONHOMME A ÉTÉ MIS À JOUR

De nombreux dossiers ont été mis à jour afin de tenir compte de l'actualité, notamment :

- de la publication de la [loi n° 2021-1104 du 22 août 2021](#) portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;
- de la publication du [décret n° 2021-812 du 24 juin 2021](#) portant adaptation temporaire du régime de dispense de formalités d'urbanisme applicable à certaines constructions démontables ;
- de la publication du [décret n° 2021-872 du 30 juin 2021](#) recodifiant la partie réglementaire du livre I^{er} du Code de la construction et de l'habitation et fixant les conditions de mise en œuvre des solutions d'effet équivalent ;
- de la publication du [décret n° 2021-1000 du 30 juillet 2021](#) portant diverses dispositions d'application de la loi d'accélération et de simplification de l'action publique et de simplification en matière d'environnement ;
- de la publication de l'[arrêté du 30 juin 2021 \[NOR : MTRT2118000A\]](#) relatif aux lieux de travail spécifiques pouvant exposer des travailleurs au radon ;
- de la modification de l'[arrêté du 10 avril 2020 \[NOR : LOGL2005904A\]](#) relatif aux obligations d'actions de réduction des consommations d'énergie finale dans des

bâtiments à usage tertiaire par arrêté du 29 septembre 2021 ;
– de la modification de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 [NOR : EQUX8910174L] tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n° 86-1290 du 23 décembre 1986 par l'ordonnance n° 2021-1192 du 15 septembre 2021 ;
– de la modification de l'arrêté du 31 janvier 1986 [MONI : 19860131A6] relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation par arrêté du 13 août 2021 ;
– de la modification de l'arrêté du 4 octobre 2010 [NOR : DEVP1025930A] relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation par arrêté du 22 septembre 2021 ;
– de la modification de l'arrêté du 13 octobre 2005 [NOR : DEVP0540417A] portant définition du modèle d'imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels et technologiques par arrêté du 9 juin 2021.

Les dossiers mis à jour et complétés sont les suivants :

- I.130 - Principes généraux régissant les autorisations d'urbanisme
- I.134 - Demande de permis de construire : présentation formelle – cas particuliers
- I.135 - Instruction, décision et mise en œuvre du permis de construire
- I.170 - Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- I.180 - Installations, ouvrages, travaux et activités (Iota) soumis aux dispositions de la loi sur l'eau
- I.190 - Études d'impact
- III.330 - Lutte contre les effets du radon
- III.340 - Protection contre les insectes à larves xylophages, les termites et les mères
- III.602 - Réglementation thermique – Dispositions applicables aux bâtiments existants
- IV.601 - Fonctions des façades
- V.400 - Règles applicables à tous les types de plafonds
- VI.408 - Règles propres aux installations de gaz de certains types de bâtiments
- VIII.301 - Constat de risque d'exposition au plomb
- VIII.302 - État mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
- VIII.304 - État de l'installation intérieure de gaz
- VIII.305 - État des risques naturels et technologiques (ERNT)
- VIII.306 - Diagnostic de performance énergétique (DPE)

JE LE CONSULTE



VISIONNEZ LES DERNIERS REPLAYS RENDEZ-VOUS EXPERTS

- ▶ Intégrer les usages dans un projet architectural
- ▶ CCAG-Travaux et CCAG-Maîtrise d'œuvre, points essentiels à retenir
- ▶ Démarches de programmation architecturale. De l'usage à l'ouvrage

Sélection
ARCHITECTES

Je la découvre ▶



Ce message est adressé à car vous êtes abonné à Kheox.

Nous faisons partie du groupe Infopro Digital leader de l'information des professionnels :

Groupe Moniteur RCS Nanterre B 403 080 823.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression à partir de cette page web : [Charte des Données Personnelles](#) ou en écrivant à rgpd.editions@infopro-digital.com

Pour stopper la réception d'emails provenant de « Kheox », suivez [ce lien](#).

© 2021